

## L'échec scolaire n'est pas une fatalité

*Dans un pays où, malgré une scolarité obligatoire de 6 à 18 ans, des jeunes quittent l'école sans maîtrise des savoirs et compétences de base et sans aucun diplôme, on ne peut se contenter de développer des actions d'alphabétisation 'de 2<sup>e</sup> chance', de 'rattrapage', sans se questionner sur les causes de l'échec scolaire et sur sa prévention.*

C'est pourquoi Lire et Ecrire a rejoint la *Plate-forme contre l'échec scolaire*, plate-forme qui réunit des associations <sup>1</sup>, des chercheurs et, ce qui nous semble particulièrement important, des syndicats: la CSC, la FGTB et le SEL. Dans ce cadre, nous avons participé à la réalisation du *Mémoire* contre l'échec scolaire <sup>2</sup> qui a été présenté à la presse le 8 juin dernier.

*"Le rôle de l'école devrait être de rendre accessible à chacun le bagage de connaissances et de compétences nécessaires pour appréhender le monde et participer activement à sa transformation vers plus de justice."* <sup>3</sup>

Chacun signifiant tous les élèves, quelle que soit leur origine socioculturelle. Aujourd'hui l'école ne remplit pas ce rôle: elle sélectionne et exclut essentiellement sur base de l'origine sociale. Notre système scolaire est à la fois inégalitaire – l'échec scolaire est très fortement corrélé à la situation socio-professionnelle des familles – et inefficace – les redoublements, abandons, sorties sans diplôme,... y sont très importants.

Aussi nous nous réjouissons de voir le gouvernement se fixer – dans le cadre du *Contrat pour l'Ecole* – des objectifs aussi fondamentaux que la lutte contre les inégalités et l'acquisition par tous les élèves (soit 100 % d'entre eux) des savoirs et compétences nécessaires à l'obtention du CEB.

Mais au-delà de ces objectifs, le *Contrat pour l'Ecole* nous semble tout à fait insuffisant pour faire de l'école une 'école de la réussite pour tous'.

Cela nécessite en effet un programme plus ambitieux de lutte contre les inégalités et de renforcement de la qualité des apprentissages.

Un **programme de lutte contre les inégalités** implique pour nous:

> *De favoriser la mixité sociale, ce qui nécessite:*

- D'instaurer une 'responsabilité collective' des établissements scolaires, c'est-à-dire de passer d'un système régi essentiellement par les lois du marché à un système où des établissements, tous

réseaux confondus, sont amenés à développer des actions concertées en référence à des objectifs tels que la réduction des inégalités et des ségrégations.

- D'accentuer la politique des discriminations positives.
  - D'organiser un vrai tronc commun jusque 14 ans d'abord, jusque 16 ans ensuite, les objectifs d'orientation précoce étant devenus dans les faits un instrument de sélection et de relégation qui va à l'encontre de l'acquisition par tous des compétences de base.
  - D'imposer la gratuité effective de l'enseignement dans tous les établissements.
- > *D'améliorer la relation 'famille-école'.*  
Nous y consacrerons un dossier du Journal de l'alpha l'an prochain.

- > *D'améliorer l'accueil des primo-arrivants:*
- En adaptant la formation initiale et continuée des enseignants.
  - En repensant l'organisation des classes-passerelles pour permettre à tous les enfants migrants, quels que soient leur nationalité, leur statut ou leur date d'arrivée sur le territoire, d'y avoir accès le temps nécessaire pour qu'ils puissent intégrer une classe 'ordinaire' dans des conditions optimales.
  - En permettant l'ouverture de nouvelles classes-passerelles en fonction des besoins.

## **Un programme de renforcement de la qualité des apprentissages**

Nous ne pouvons qu'approuver l'attention portée aux premiers apprentissages et nous réjouissons de la création de nouveaux postes d'enseignants pour les premières années primaires.

En effet, la majorité des personnes qui suivent aujourd'hui des cours d'alphabétisation alors qu'elles ont été scolarisées en Communauté française, nous disent avoir connu l'échec dès le début de leur scolarité primaire et, n'ayant bénéficié d'aucune aide, l'avoir traîné au fil de leurs (parfois très longues) années d'école.

L'augmentation du nombre d'enseignants n'aura cependant pas d'effets pour les populations les plus en difficulté puisqu'à ce jour, dans les écoles en discrimination positive où se retrouvent ces populations, on ne dépasse déjà plus, depuis plusieurs années, un nombre de 20 élèves maximum par classe.

De plus, si elle est sans doute nécessaire, cette mesure n'est pas suffisante en elle-même.

Il faut aussi:

- > Améliorer la formation initiale des enseignants (passer de l'enseignement supérieur de type court au type long), ce qui aura entre autres comme effet la valorisation du métier d'enseignant.
- > Organiser un encadrement pédagogique des jeunes enseignants.
- > Soutenir le travail des enseignants en équipe pédagogique.
- > Se donner les moyens pédagogiques pour que tous les élèves puissent acquérir les mêmes compétences et les mêmes savoirs, en visant le nivellement par le haut des exigences pour une école de l'excellence pour tous.
- > Se donner les moyens de vérifier que tous les élèves ont effectivement atteint cet objectif.

Toutes ces propositions qui visent à renforcer la qualité des apprentissages et faire réussir tous les élèves impliquent par

ailleurs un véritable changement sur le terrain de l'école.

Une étude a été menée en France auprès d'écoles en zone d'éducation prioritaire (ZEP) qui ont réussi à améliorer remarquablement les résultats de leurs élèves et vaincre les inégalités sociales et l'échec scolaire<sup>4</sup>.

Cette étude a mis en évidence un ensemble de caractères communs à toutes ces écoles: climat agréable et détendu, centration sur les 'savoirs', organisation pédagogique 'démocratique', stabilité 'motivée' des maîtres, solidarité des enseignants, directeur-animateur, attentes et regard positif sur les élèves et leur famille.

Renforcer la qualité des apprentissages, faire réussir tous les élèves, implique donc beaucoup d'autres choses qui sont absentes du Contrat pour l'École.

Deux questions, fondamentales pour que l'échec scolaire ne soit pas une fatalité, nous semblent également largement absentes des débats.

### **Une première question concerne la pédagogie et la didactique, la place et le rôle de la remédiation.**

Car, comme le soulignent Gérard et Eliane Chauveau<sup>5</sup>, *"plus qu'ailleurs les intervenants – et en premier lieu les enseignants – qui s'adressent à un public scolaire peu favorisé doivent accorder une très grande attention aux processus et aux procédures de transmission et d'acquisition des savoirs scolaires"*.

Pour ces auteurs, il y a une influence énorme des conditions sociales sur le rapport au savoir des élèves, influence qui explique que les élèves qui réussissent sont majori-

Elève apprenant à écrire...



et élève apprenant à supporter l'école.

tairement issus de milieu favorisé et que ceux qui échouent viennent le plus souvent de milieu populaire. G. et E. Chauveau identifient ainsi quatre aspects où se concrétise cette dualisation des processus de transmission et d'acquisition des savoirs scolaires.

Premièrement *le sens de l'acquisition scolaire*. Ainsi, si des élèves n'ont pas compris que lire ce n'est pas seulement utiliser un code, s'ils ne se sont pas appropriés les fonctions de l'écrit, le sens de l'acte de lire, ils risquent de rencontrer de sérieuses difficultés dans l'apprentissage de la lecture.

Deuxièmement *la manière d'apprendre*. Si des élèves n'ont pas intégré que, pour apprendre à lire, il faut être en recherche, faire des hypothèses et tenter de les vérifier plutôt que copier ou répéter ce que dit l'instituteur ou encore attendre que cela vienne tout seul par magie ou par le simple fait de grandir, ils risquent fort de ne jamais s'appropriier l'écrit.

Troisièmement *le sens de l'espace éducatif*. S'il y a un écart, une 'discordance relation-

nelle et didactique' entre la famille et l'école, par exemple sur les méthodes d'apprentissage, l'enfant va se trouver au centre d'un conflit sociopédagogique qui va entraîner chez lui des difficultés d'apprentissage et d'adaptation à l'école.

Quatrièmement, *le greffage des acquis*. Si l'apprentissage ne se greffe pas sur les acquis culturels et cognitifs de l'enfant, ce dernier subit une 'rupture culturelle' qui peut provoquer le sous-emploi de son potentiel intellectuel, voire une 'rupture interne entre l'enfant et l'élève', l'enfant se sentant étranger à l'école et pensant qu'elle n'est pas faite pour lui. Comment dans cette situation pourra-t-il encore apprendre ?

Certaines options psychopédagogiques accroissent donc les inégalités en ne prenant pas en compte ces différents aspects.

C'est dans cette optique que G. et E. Chauveau nous invitent à considérer les pratiques de remédiation qui sont censées apporter aide et soutien aux enfants en difficulté. Or, en traitant à part certains élèves, la remédiation fait sortir du quotidien de la classe la question de la prise en compte des différences entre élèves. Ne comportant aucune remise en question des pratiques scolaires 'traditionnelles', elle ne fait que renforcer la dualisation déjà présente.

Le comportement inverse, qui consiste à être 'indifférent aux différences', à traiter tous les élèves de manière 'égalitaire' n'est pas plus bénéfique pour les enfants de milieu populaire car, en travaillant de manière uniforme avec tous les élèves, on favorise en réalité l'avancement de ceux qui étaient au départ les plus avancés et en parallèle le décrochage des moins expérimentés.

## Une seconde question renvoie à notre 'culture de l'échec'.

En effet, une grande partie de la population et des enseignants continue à croire envers et contre tout qu'une bonne école est une école où l'on double et qui produit un certain taux de d'échec. Si l'on veut renverser la vapeur, il est nécessaire de changer de culture et d'œuvrer pour une école de la formation plutôt que pour une école de la sélection.

Changer nos mentalités et nos pratiques ne se fera ni par décret ni par contrat. Cela nécessite que nous refusions la fatalité et que nous nous mobilisions, notamment avec les apprenants, pour analyser les enjeux et agir sur les conditions de de la réussite scolaire de tous.

**Catherine STERCQ,**  
**Coprésidente**

- 1 *Ligue des familles, ATD Quart Monde, Fédération francophone des écoles de devoirs, Coordination des ONG pour les droits des enfants (CODE), Lire et Ecrire, Aped (Appel pour une école démocratique), CGé (Changement pour l'égalité – mouvement socio-pédagogique), Ligue des droits de l'enfant.*
- 2 *Le texte du Mémoire se trouve sur le site [www.liguedesdroitsdelenfant.be](http://www.liguedesdroitsdelenfant.be).*
- 3 *Mémoire contre l'échec scolaire – juin 2005.*
- 4 *Gérard CHAUX et Eliane ROGOVAS-CHAUX, A l'école des banlieues, ESF Collection Pédagogies, Paris, 1995.*
- 5 *Ibidem, p. 30.*